



DÉCLARATION DE L'ALLIANCE POUR LA CAUSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN OUTAOUAIS

20 juin 2011

Une cause qui rallie tout l'Outaouais

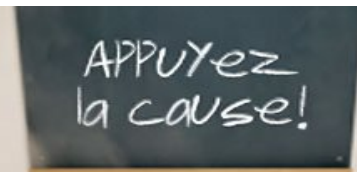
NOUS, population de l'Outaouais, formons depuis plusieurs décennies **une région qui contribue vaillamment au développement économique** et au bien-être des citoyens du Québec. Cependant, la situation actuelle de l'enseignement supérieur met nettement en péril notre croissance et c'est ensemble qu'il faut agir.

À l'origine de cette situation menaçante, **des milliers d'étudiants résidents de l'Outaouais** poursuivent annuellement leurs études supérieures à Ottawa. De ce fait, ils **ne contribuent pas à l'économie de notre région** car leur exode représente une **perte nette d'au moins 25 000 000 \$ par année pour les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais**. Ils ne répondent pas non plus à nos besoins criants de main-d'œuvre qualifiée puisque **25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne sont pas reconnues au Québec**.

A ce jour, 100 partenaires représentant plusieurs dizaines de milliers de personnes des milieux éducatif, économique, social, culturel, sportif, associatif, fédératif et syndical ont adopté une résolution et publié une lettre d'appui formelle pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais.

D'ici 3 ans, l'Outaouais ajoutera plus de **35 800 emplois** dont **61 % nécessiteront une formation** de niveau supérieur obtenue dans un établissement dont le diplôme est reconnu au Québec. Malgré les différentes initiatives entreprises dans les dernières années auprès du gouvernement du Québec pour combler le manque de programmes, d'infrastructures et de financement reliés aux besoins du marché du travail, **nos établissements d'enseignement ne possèdent toujours pas les ressources nécessaires pour former cette relève**, particulièrement dans le domaine de la santé. Faits incontournables, les établissements collégiaux de l'Outaouais comptent **29 formations techniques de moins que ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 21 de moins que ceux de la Mauricie**; de même l'Université du Québec en Outaouais compte respectivement **38 et 65 programmes de moins** que les universités desservant chacune de ces deux régions. De surcroît **l'Université du Québec en l'Outaouais a été privée depuis 10 ans d'un financement totalisant 15 000 000 \$**.

- NOUS, population de l'Outaouais, prenons très au sérieux le déséquilibre de l'emploi dans notre région et craignons avec raison pour l'avenir de nos jeunes.
- NOUS, membres des Tables Jeunesse de l'Outaouais, appuyons sans réserve la cause de l'enseignement supérieur qui améliorera nos conditions de vie et nos possibilités d'emploi au profit des citoyens d'ici.
- NOUS, acteurs économiques de l'Outaouais, désirons que notre région évolue au même rythme que sa croissance démographique et cesse enfin d'être la région la plus négligée de la province tant au niveau du financement universitaire que de ses programmes et infrastructures d'enseignement supérieur.
- NOUS, par la voix des **100 partenaires représentant plusieurs dizaines de milliers de personnes des milieux éducatif, économique, social, culturel, sportif, associatif, fédératif et syndical** qui ont adopté une résolution et publié une lettre d'appui formelle pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais,



Voilà pourquoi nous demandons formellement au gouvernement du Québec de fournir un appui exceptionnel et substantiel dans :

1. la bonification de l'offre de programmes des établissements d'enseignement supérieur en Outaouais en concordance avec nos besoins urgents et récurrents de main-d'œuvre qualifiée;
2. la réintégration des milliers d'étudiants en exode dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ottawa chaque année;
3. et la correction du financement de notre université.

Se lier à la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, c'est soutenir l'avenir des jeunes d'ici, contribuer à la qualité de vie des citoyens de notre région et ainsi créer de la richesse pour tous les Québécois.

Les membres de l'ACESO

Jean Vaillancourt

Recteur
Université du Québec en Outaouais
Président de la Table Éducation Outaouais
Président de l'ACESO
819.595.3910
rectorat@uqo.ca

Marc Landry

Directeur
Conservatoire de musique de Gatineau
819.772.3283, poste 23
marc.landry@conservatoire.gouv.qc.ca

Marielle Poirier

Directrice générale
Cégep de l'Outaouais
819.770.4012 poste 2201
dirgen@cegepoutaouais.qc.ca

Louise Brunet

Directrice générale
Heritage College
819.778.2270, poste 1070
dg@cegep-heritage.qc.ca

Bernard Garneau

Directeur général
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
819.503.2400
bgarneau@cpnf.ca

Jean-Claude Bouchard

Directeur général
Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais
Représentant des commissions
scolaires francophones en Outaouais
819.771.4548, poste 851700
dgcspo@cspo.qc.ca

Denis Dugal

Secrétaire général
Table Éducation Outaouais
819.643.2117
ddugal@csdraveurs.qc.ca

France Fouquette

Adjointe au recteur
Université du Québec en Outaouais
819.595.3900, poste 3973
france.fouquette@uqo.ca

Marie-France Gaumont

Gestionnaire de projet
Simbal
819.664.3039
marie-francegaumont@tableeducationoutaouais.com

Table des matières

Une cause qui rallie tout l'Outaouais	2
Historique	5
L'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO)	7
Besoins à la base –	7
Argument 1 –	8
Les milliers d'étudiants en exode dans les établissements d'enseignement supérieur d'Ottawa ne répondent pas à nos besoins criants de main-d'œuvre qualifiée puisque 25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne sont pas reconnues au Québec.	8
Argument 2 –	9
D'ici 3 ans, l'Outaouais ajoutera plus de 35 800 emplois dont 61 % nécessiteront une formation de niveau supérieur obtenue dans un établissement dont le diplôme est reconnu au Québec	9
Argument 3 –	11
Les établissements collégiaux de l'Outaouais comptent 29 formations techniques de moins que ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 21 de moins que ceux de la Mauricie; de même, l'Université du Québec en Outaouais compte respectivement 38 et 65 programmes de moins que les universités desservant chacune de ces deux régions.	11
Argument 4 –	14
L'Université du Québec en Outaouais a été privée depuis 10 ans d'un financement totalisant 15 000 000 \$	14
Argument 5 –	16
Les collèges de l'Outaouais manquent tellement d'espace qu'ils dépassent largement les devis qui leur ont été attribués, ce qui rend le développement de nouveaux programmes impossible.	16
Les demandes de l'ACESO –	18
Appuis reçus et mobilisation du public –	21
Enfin –	23
Annexe 1 –	24
Annexe 2 –	26
Annexe 3 –	28
Annexe 4 –	29
Annexe 5 –	31

Historique

L'Université du Québec en Outaouais a vu le jour en 1981, quelques mois avant une importante récession économique qui a forcé le gouvernement du Québec à effectuer des coupures importantes dans le financement des universités.

C'est en 1969 que sont créées les premières constituantes en région de l'Université du Québec (UQ), à Trois-Rivières (UQTR), à Chicoutimi (UQAC) et à Rimouski (UQAR). La décennie subséquente est celle du développement en accéléré du réseau universitaire québécois dans un contexte de financement gouvernemental priorisant cette accélération. Les établissements en région bénéficient alors d'appuis gouvernementaux importants, non seulement afin de diversifier leur offre de formation, mais aussi afin de mettre en place les infrastructures majeures coûteuses requises pour la mise en œuvre des créneaux de recherche prioritaires pour leur milieu. Ces contributions de l'État viennent s'ajouter à l'important patrimoine d'enseignement supérieur dont bénéficient déjà Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski, notamment celui de collèges classiques.

Ce n'est qu'en 1981 que voit le jour l'Université du Québec à Hull (UQAH). Quelques mois plus tard débute une récession économique qui force le gouvernement du Québec à effectuer des coupures dans le financement des universités. S'ensuivent deux décennies au cours desquelles les universités subissent une succession de coupures budgétaires, alors que l'UQAH n'a pas encore reçu sa part d'appui spécifique pour la création de programmes et la construction des installations afférentes. De surcroît, l'Outaouais n'a jamais eu l'équivalent du patrimoine existant à Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski au moment de la création de leur université respective.

En effet, avant l'arrivée des services universitaires de l'UQO «tout le développement universitaire en Outaouais était concentré sur Ottawa (...). Là étaient donc regroupés tous les équipements universitaires (...) et toutes les ressources. Ainsi l'UQAH a dû accumuler du tout au tout son patrimoine qui est encore bien loin d'atteindre le niveau de développement des autres universités québécoises et ontariennes. »¹ Ce dernier constat, qui date de 1988, trouve tristement écho, 15 ans plus tard, dans la Déclaration sur l'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais.

Les établissements d'enseignement collégial de l'Outaouais n'ont pas pu profiter d'un collège classique, un ancêtre bien établi et riche d'un passé centenaire, comme ont pu le faire plusieurs régions du Québec.

Au niveau collégial, le portrait historique dépeint en 2003 permet d'effectuer les mêmes constats. «On peut dire qu'il en est presque allé de même de l'enseignement collégial dans la région. En effet, bien que le Cégep de Hull ait pu s'établir en 1967 sur l'infrastructure du Consortium Marguerite-d'Youville – qui avait, somme toute, un passé fort récent à l'époque (1965) – il a fallu tout construire à partir d'un regroupement d'établissements. Le cégep n'a pas non plus profité d'un établissement bien établi qui «en aurait été l'ancêtre» comme cela a

¹ L'Université du Québec à Hull. Plan triennal 1988-1991, p. 25.

été le cas d'autres régions qui ont vu transformer en cégep leurs collèges classiques parfois plus que centenaires. »²

Dans son bilan socio-économique de 1986, l'Office de planification et de développement du Québec fait le constat suivant, qui résume bien le défi auquel fait face notre région. «En fait, les deux institutions d'enseignement postsecondaires (Université et Collège) sont affectées par la conjoncture de décroissance des investissements dans leur domaine. Cette situation cause un nouveau retard dans l'implantation de programmes essentiels au développement de la région. »³

En 2003, les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais mirent en place un processus de consultation et de concertation afin d'établir une vision stratégique de développement de l'enseignement supérieur en harmonie avec le développement et les besoins de la région. Ayant à cœur leur rôle d'agent de développement socio-économique, des consultations furent réalisées avec les partenaires du milieu à travers toute la région et un forum régional sur l'enseignement supérieur fut tenu par les principaux établissements de l'époque : l'Université du Québec en Outaouais, le Cégep de l'Outaouais et Heritage College.

Parmi les constats alarmants qui se sont dégagés de ce forum, mentionnons : une offre de formation incomplète pour les collèges et l'université de l'Outaouais, un investissement en recherche nettement inférieur à la moyenne provinciale et un taux de fréquentation postsecondaire parmi les plus bas au Québec.

Ce forum a toutefois donné naissance à une vision stratégique de développement de l'enseignement supérieur pour l'Outaouais afin de répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs de toutes les MRC de la région.

De 2003 à 2010, de nombreux projets ont été soumis et de multiples efforts ont été déployés pour corriger l'iniquité vécue en matière d'enseignement supérieur en Outaouais et pour prévenir le déséquilibre flagrant à venir. Malgré toutes ces initiatives, les établissements d'enseignement supérieur se sont souvent butés à des obstacles ministériels administratifs et au manque de volonté politique pour cette cause. Résultat : le même constat peut encore être fait en 2011. Le retard quant à l'offre de programmes, aux infrastructures et au financement des établissements d'enseignement supérieur est devenu encore plus important.

Malgré toutes les initiatives des établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais depuis 2003, le retard quant à l'offre de programmes, aux infrastructures et au financement de l'enseignement supérieur est devenu encore plus important et le sera de plus en plus.

² Forum de l'enseignement supérieur en Outaouais – Document de synthèse, 2003, p. 61.

³ Office de planification et de développement du Québec. Bilan socio-économique de l'Outaouais, 1986, p. 24.

Le 8 octobre 2010, les membres des composantes politique et administrative de la Table Éducation Outaouais, constituée de tous les partenaires clés en éducation de la région administrative 07, ont appuyé à l'unanimité une résolution visant à revendiquer pour la région de l'Outaouais l'octroi d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur.

L'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO)

La Table Éducation Outaouais s'est donné en 2011 une nouvelle priorité et a mis en place un comité afin de solliciter l'adhésion de tous les organismes régionaux à cette demande de rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur. Ce comité a pris la forme d'une véritable Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO).

L'ACESO est composée des établissements d'enseignement supérieur de la région, soit l'Université du Québec en Outaouais, le Cégep de l'Outaouais, Heritage College, le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières et le Conservatoire de Musique de Gatineau, et des commissions scolaires du territoire.

Besoins à la base –

Des milliers de résidents de la région poursuivent leurs études supérieures à Ottawa. Ce qui constitue une perte d'au moins 25 000 000 \$ par année pour les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais.

Depuis plus d'une décennie, le milieu scolaire et des affaires est grandement préoccupé par le déséquilibre à l'emploi qui ne fera qu'empirer au cours des prochaines années. Plusieurs secteurs clés de l'économie et de la société outaouaise sont déjà en grand recul par rapport au financement et au besoin de main-d'œuvre. Pensons notamment au manque important de personnel et de spécialistes en santé, dans les services aux citoyens, dans les métiers spécialisés.

Depuis plus d'une décennie, les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais sont alertés par cette problématique et désirent ardemment jouer un rôle prépondérant dans l'établissement de solutions comme en fait foi les initiatives menées depuis 2003. Malgré tout, les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais ne se sentent pas suffisamment outillés, ni soutenus par le gouvernement du Québec.



Chaque année, des milliers de résidents de la région poursuivent leurs études supérieures à Ottawa. Bien que certains considèrent avantageux de bénéficier des établissements scolaires ontariens, les faits nous dépeignent cependant une autre réalité. Parmi ces faits, mentionnons que seulement le tiers de ces étudiants reviendront contribuer à l'économie québécoise et que près de 25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne seront pas automatiquement reconnues au Québec. Ces données nous confirment que le choix d'étudier à Ottawa est très coûteux pour l'économie de l'Outaouais et pour l'économie du Québec tout entier. Seulement au niveau des établissements d'enseignement supérieur, cet exode représente annuellement une perte d'au moins 25 000 000 \$ par année. Cette situation freine le développement de nos établissements scolaires et par ses retombées, met nettement en péril la croissance économique de la région, comme il est démontré dans les pages qui suivent.

Argument 1 –

Les milliers d'étudiants en exode dans les établissements d'enseignement supérieur d'Ottawa ne répondent pas à nos besoins criants de main-d'œuvre qualifiée puisque 25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne sont pas reconnues au Québec.

Source : Immigration et Communautés culturelles Québec, 2011

La pénurie de programmes est d'ailleurs la principale raison, à 85 %, motivant les jeunes à poursuivre leur parcours scolaire à Ottawa, et ce, malgré des frais de scolarité 3 fois plus élevés que ceux du Québec.

D'ici 2014, plus de 35 800 emplois seront disponibles en Outaouais. Parmi ceux-ci, 61 % demanderont une formation collégiale ou universitaire⁴ dans des secteurs clés de l'économie et des services aux citoyens. Pour combler ces postes, poursuivre le développement économique de la région et continuer de contribuer activement à l'enrichissement du Québec, la population de l'Outaouais compte sur une formation locale de la main-d'œuvre. Cependant, la faiblesse de l'offre de programmes sur la rive québécoise contribue à la migration d'une forte population d'étudiants originaires de l'Outaouais vers les établissements scolaires d'Ottawa malgré les nombreuses embûches et le coût élevé que représente une telle démarche.

⁴ Emploi Québec, *Perspectives professionnelles - plus de 35 800 emplois seront disponibles en Outaouais d'ici 2014*, 10 févr. 2011



Parmi ces obstacles, mentionnons que 25 % des qualifications obtenues dans les collèges et universités de l'Ontario ne sont pas reconnues systématiquement au Québec. Certaines de ces expertises sont déjà grandement en demande, notamment celles en soin de santé telles que soins pré-hospitaliers d'urgence, soins infirmiers et techniques d'inhalothérapie.

Ajoutons à cela que plusieurs étudiants en exode à Ottawa intègrent le marché du travail à travers des stages offerts par les collèges et les universités, stages qui la plupart du temps se réalisent du côté ontarien de la frontière. Les efforts à déployer pour rapatrier ces étudiants en exode sont alors considérables. D'autant plus que 45%⁵ des 4 000 étudiants réguliers de la Cité Collégiale d'Ottawa proviennent de l'Outaouais et que l'établissement a annoncé en novembre 2010 vouloir doubler sa clientèle d'ici 2016.

Cette migration des étudiants n'est pas l'effet d'une saine compétition entre universités et collèges québécois et ontariens, mais plutôt la conséquence de l'offre restreinte de programmes de formation en territoire outaouais. **La pénurie de programmes** est d'ailleurs la principale raison, à 85 %, motivant les jeunes à poursuivre leur parcours scolaire à Ottawa, et ce, malgré des frais de scolarité 3 fois⁶ plus élevés que ceux du Québec.

Dans un tel contexte où la région de l'Outaouais peine déjà à combler des postes essentiels pour maintenir la santé et la qualité de vie de ses citoyens, il est essentiel de garder nos jeunes dans notre région pour qu'ils obtiennent une formation répondant aux besoins et aux exigences de l'Outaouais.

Argument 2 –

D'ici 3 ans, l'Outaouais ajoutera plus de 35 800 emplois dont 61 % nécessiteront une formation de niveau supérieur obtenue dans un établissement dont le diplôme est reconnu au Québec

Source : Emploi-Québec, 2011

Selon les plus récentes évaluations d'Emploi-Québec, les départs massifs à la retraite à venir ainsi que la croissance économique créeront environ 700 000

Avec ces 35 800 emplois créés en Outaouais, il y aura un peu plus de 10 emplois disponibles pour chaque tranche de 100 résidents d'ici 2014.

⁵ La Cité Collégiale, 2011 - document obtenu par la loi d'accès à l'information en mai 2011

⁶ Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation. Tiré du site de Statistique Canada le 11 mars 2010. Frais de scolarité pour les étudiants canadiens à temps complet du premier cycle selon la discipline par province



postes au Québec d'ici 2014. Le déséquilibre constaté en Outaouais représente 35 800 emplois ce qui équivaut à 5,3 % du pourcentage des emplois disponibles dans tout le Québec. Comme la population totale de l'Outaouais se chiffre à 363 638 habitants, nous pouvons donc présumer qu'il y aura un peu plus de 10 nouveaux emplois disponibles pour chaque tranche de 100 habitants d'ici 2014. Au-delà de 2014, on assistera sans doute à un accroissement des emplois disponibles.

Parmi ces emplois, notons que 28 % de ces 35 800 postes nécessiteront une formation universitaire et qu'un autre 33 % requerront une formation collégiale dans des domaines aussi divers que les affaires, les finances et l'administration; la vente et les services; les métiers, le transport et la machinerie; les sciences naturelles et appliquées; les arts, la culture, le sport et les loisirs; ainsi que dans le secteur névralgique de la santé.

En Outaouais, la proximité et la différence des deux systèmes d'éducation font en sorte de favoriser la mobilité étudiante dans un sens : du Québec vers l'Ontario.

Malgré les différentes initiatives entreprises dans les dernières années auprès du gouvernement du Québec pour combler le manque de programmes, d'infrastructures et de financement reliés aux besoins du marché du travail, nos établissements d'enseignement ne possèdent toujours pas les ressources nécessaires pour former cette relève, particulièrement dans le domaine de la santé où les besoins sont criants. Pensons notamment à l'inhalothérapie, les soins infirmiers et la radiologie au niveau collégial ainsi qu'à la médecine et aux sciences naturelles au niveau universitaire.

Il est même surprenant que nos solutions n'eurent pas été fortement supportées par le gouvernement du Québec par le biais de ses ministères afin de mettre sur pied des formations aussi essentielles pour le bien-être de la population de notre région. Surtout que ces besoins chroniques ont été depuis longtemps identifiés et que des solutions ponctuelles ont été apportées par les établissements d'enseignement supérieur au prix d'arbitrages contraignants.

Les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais doivent composer avec une situation frontalière unique

Les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais doivent composer avec une situation frontalière unique au Québec. Les étudiants québécois ont accès aux établissements universitaires à Ottawa. En Ontario, la réussite des études secondaires constitue la base d'admission universitaire. Il s'agit d'un niveau d'études qui correspond à une année de plus que la fin des études secondaires au Québec.



- en conséquence, les étudiants ontariens qui terminent leurs études secondaires ne sont pas admissibles à l'Université du Québec en Outaouais;
- par contre les jeunes Québécois peuvent migrer vers les universités ontariennes après leur DES ou une année d'études collégiales (alors qu'ils ne sont pas admissibles à l'UQO) ou après avoir obtenu un diplôme d'études collégiales (où des acquis de formation leurs sont généralement reconnus).

Bref, la proximité et la différence des deux systèmes d'éducation font en sorte de favoriser la mobilité étudiante dans un sens : du Québec vers l'Ontario.

Il est impératif que le gouvernement du Québec devienne un acteur de premier plan afin d'aider les établissements de la région. L'histoire et les données nous démontrent actuellement que de compter sur les établissements ontariens pour former nos futurs travailleurs n'aide en rien le financement de nos établissements scolaires ainsi que l'économie de l'Outaouais et du Québec tout entier.

Argument 3 –

Les établissements collégiaux de l'Outaouais comptent 29 formations techniques de moins que ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 21 de moins que ceux de la Mauricie; de même, l'Université du Québec en Outaouais compte respectivement 38 et 65 programmes de moins que les universités desservant chacune de ces deux régions.

Source : Formation professionnelle et technique au Québec, 2011

Pour le niveau collégial, l'Outaouais offre un programme pour 12 121 habitants, alors que le Saguenay-Lac-St-Jean offre un programme pour 4 625 habitants et la Mauricie offre un programme pour 5 145 habitants.

Le sous-financement et le sous-développement de l'offre des programmes de formation en enseignement supérieur de l'Outaouais est encore plus évident lorsqu'on la compare à des régions administratives du Québec similaires et même de plus faible densité démographique.

La population de l'Outaouais se chiffre à 363 638 habitants dont 48 059 sont âgés entre 15 et 24 ans. Si l'on calcule le ratio du nombre de programmes collégial par rapport à ces populations, l'Outaouais offre un programme pour 12 121 habitants et un programme pour 1 601 personnes âgées entre 15 et 24 ans. Ce nombre prend tout son sens lorsqu'on le compare à deux régions beaucoup moins importantes au plan démographique. Par exemple, le Saguenay-Lac-St-Jean offre



un programme pour 4 625 habitants et un programme pour 581 personnes âgées entre 15 et 24 ans. En Mauricie, le ratio s'établit à un programme pour 5 145 habitants et un programme pour 614 personnes âgées entre 15 et 24 ans. Dans chacun de ces cas, l'offre de programme est au moins deux fois et demie plus étoffée qu'en Outaouais pour des régions qui ont des croissances démographiques et économiques inférieures.

La tendance reste similaire au niveau des attestations d'études collégiales (AEC). Même si la région est un des endroits au Québec où la formation d'une main-d'œuvre qualifiée est la plus urgente, c'est ici, en Outaouais, que l'on offre le moins d'AEC. Pour 80 programmes offerts en Outaouais, il y en a 150 au Saguenay-Lac-St-Jean et 210 en Mauricie.

La comparaison au niveau universitaire est tout aussi frappante et choquante. En effet, l'Université du Québec en Outaouais offre 31 programmes menant à un grade comparativement à 62 programmes pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean et à 74 programmes pour la Mauricie (voir Tableau 1).

L'Université du Québec en Outaouais offre 31 programmes comparativement à 62 pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean et à 74 pour la Mauricie.

Tableau 1-

Comparaison de l'offre de formation universitaire pour des programmes menant à l'obtention d'un grade * : région de l'Outaouais et autres régions comparables.

Observation aux trimestres d'automne.⁷

Région	Université	Genre de programme	2000	2005	2010
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Université du Québec à Chicoutimi	Baccalauréat	34	34	34
		Maîtrise	17	17	17
		Doctorat	6	8	11
Mauricie	Université du Québec Trois-Rivières	Baccalauréat	40	37	38
		Maîtrise	21	22	20
		Doctorat	12	13	16
Estrie	Université de Sherbrooke ¹	Baccalauréat	39	49	49
		Maîtrise	43	46	55
		Doctorat	24	28	30
Estrie	Université Bishop ²	Baccalauréat	19	20	17
		Maîtrise	2	2	4
		Doctorat	0	0	0
Outaouais	Université du Québec en Outaouais	Baccalauréat	16	17	17
		Maîtrise	6	9	9

⁷ Source: Dictionnaire des programmes, MELS.

		Doctorat	1	2	5
Bas-Saint-Laurent	Université du Québec à Rimouski	Baccalauréat	20	20	21
		Maîtrise	11	13	14
		Doctorat	5	6	7
Abitibi-Témiscamingue	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Baccalauréat	14	10	12
		Maîtrise	9	10	9
		Doctorat	2	2	2

Notes :

* L'écart se creuse lorsqu'on inclut également tous les autres programmes qui ne mènent pas à des grades (certificats, diplômes d'études supérieures spécialisées, programmes courts).

Note méthodologique : le nombre de programmes a été calculé en ne tenant compte que des programmes ayant des inscriptions actives au trimestre d'observation. Nous n'avons pas tenu compte des différents profils, cheminements ou des différentes concentrations d'un même programme. Lorsque deux versions d'un même programme coexistaient, par exemple le baccalauréat en orthopédagogie et le baccalauréat en adaptation en enseignement scolaire, nous n'avons compté qu'un (1) programme.

Note 1 et 2 : nous avons utilisé les données du dictionnaire des programmes du MELS pour les trimestres d'automne 2001, 2005 et 2009 pour l'Université Sherbrooke et pour l'Université Bishop. Les données pour les autres établissements du réseau de l'Université du Québec tiennent compte d'un relevé effectué aux trimestres d'automne 2000, 2005 et 2010.

Ottawa offre au niveau collégial et universitaire, 835 programmes d'études comparativement à 101 pour les établissements de l'Outaouais.

Dans le contexte compétitif à sens unique de cette réalité frontalière, il est aussi nettement évident que les établissements actuels ne peuvent pas faire le poids. En additionnant le nombre de programmes offerts seulement dans la région d'Ottawa et en le comparant avec ceux du Québec, il est facile de constater le manque à gagner pour garder nos jeunes dans nos établissements scolaires postsecondaires. Ottawa offre au niveau collégial et universitaire, 835 programmes d'études comparativement à 101 pour les établissements de l'Outaouais. Cette comparaison met donc clairement en évidence la raison principale qui amène des milliers de jeunes à choisir d'étudier dans un collège ou une université de la région d'Ottawa parce que le programme désiré n'est pas offert en Outaouais.

Certains obstacles administratifs ministériels ne facilitent en rien la compétitivité des établissements d'enseignement supérieur dans le contexte frontalier auquel est confrontée l'Outaouais. Par exemple au Québec, un programme d'enseignement collégial de niveau DEC prend de trois à cinq ans à se développer alors que dans certains collèges à Ottawa on y parvient en à peine deux ans. Ainsi pour un besoin identifié au même instant, l'établissement québécois ouvrira à peine ce nouveau programme alors que celui de l'Ontario aura déjà une clientèle bien établie. Ainsi, au lieu d'offrir à la communauté un nouveau programme où

une demande est forte, l'établissement se trouve déjà en situation de rattrapage par rapport à son compétiteur ontarien.

Dans un contexte où la région de l'Outaouais **est en forte croissance démographique, où la formation d'une main-d'œuvre qualifiée est urgente, où il y a un fort manque à gagner en comparaison avec des régions moins peuplées et où il existe une grande compétitivité due au contexte frontalier**, il est plus urgent que jamais d'investir dans la mise à niveau de l'offre des programmes des établissements d'enseignement supérieur en Outaouais.

Argument 4 –

L'Université du Québec en Outaouais a été privée depuis 10 ans d'un financement totalisant 15 000 000 \$.

L'Université du Québec en Outaouais a reçu 47,9 millions \$ en subventions de fonctionnement en 2008-2009 comparativement à 224,5 millions \$ reçus pour la même année par l'Université de Sherbrooke.

Source : Université du Québec en Outaouais

Les interventions de l'Université du Québec en Outaouais représentent actuellement 1,6 % de l'activité de formation universitaire au Québec alors que la population de l'Outaouais représente environ 4,5 % de la population québécoise. Pour offrir des services universitaires à la hauteur des aspirations légitimes de la population, l'UQO doit donc être considérée comme un établissement « en construction ».

L'Université du Québec en Outaouais dénonce l'iniquité du financement qui lui a été octroyé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour le facteur « taille » pour les années 2000-2001 à 2005-2006, en rapport avec celui accordé aux autres constituantes en région du réseau de l'Université du Québec.

À partir de 2006-2007, le MELS a apporté des ajustements importants aux grilles de financement pour les universités de taille modeste en région, mais à ce jour, aucune correction n'a été apportée pour remédier à l'iniquité vécue par l'UQO pour les années antérieures à l'année 2006-2007 (voir Tableau 2). De surcroît, l'UQO a encouru plusieurs autres dépenses additionnelles importantes, entièrement imputables à des choix historiques et des biais méthodologiques de la part du gouvernement, totalisant une somme qui dépasse largement un million de dollars.



Tableau 2

Attribution du facteur taille à l'UQO					
Année	Subvention réelle Taille UQO	Subvention équitable Taille UQO	Écart	Intérêts annuels	Manque à gagner cumulatif
	2	3	4	5	6
			2-3	4 x 5%	
2000-2001	1 700 000 \$	3 109 177,50 \$	(1 409 177,50) \$	70 458,88 \$	1 479 636,38 \$
2001-2002	1 740 900 \$	3 193 638,22 \$	(1 452 738,22) \$	72 636,91 \$	3 078 993,33 \$
2002-2003	1 782 100 \$	3 404 741,07 \$	(1 622 641,07) \$	81 132,05 \$	4 936 716,12 \$
2003-2004	1 808 800 \$	3 515 050,75 \$	(1 706 250,75) \$	85 312,54 \$	6 975 115,21 \$
2004-2005	1 808 800 \$	3 373 730,91 \$	(1 564 930,91) \$	78 246,55 \$	8 967 048,43 \$
2005-2006	1 830 500 \$	3 274 956,79 \$	(1 444 456,79) \$	72 222,84 \$	10 932 080,49 \$
2006-2007					11 478 684,51 \$
2007-2008					12 052 618,74 \$
2008-2009					12 655 249,67 \$
2009-2010					13 288 012,16 \$
2010-2011 ¹					13 897 046,05 \$

Source : Université du Québec en Outaouais, 2011

À partir de 2006-2007, le MELS a apporté des ajustements importants aux grilles de financement pour les universités de taille modeste en région, mais à ce jour, aucune correction n'a été apportée pour remédier à l'iniquité vécue par l'UQO pour les années antérieures à l'année 2006-2007.

L'UQO est située dans une région frontalière en pleine croissance et son développement ne peut être assuré que par un financement adéquat. La correction de l'iniquité historique est essentielle pour permettre à l'UQO de réaliser sa mission au même titre que les autres constituantes de taille modeste en région.

Par ailleurs, en se comparant à d'autres universités évoluant dans des régions moins peuplées (Estrie, Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean), on constate que l'Université du Québec en Outaouais reçoit entre 22 % et 79 % de moins de subvention de fonctionnement (voir Tableau 3).



En se comparant à d'autres universités évoluant dans des régions moins peuplées (Estrie, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean), l'Université du Québec en Outaouais reçoit entre 22 et 79 % de moins de subvention de fonctionnement.

Cette iniquité, dont souffre l'UQO depuis plus de 10 ans, a des conséquences importantes sur la situation financière de l'Université et sur son développement, l'obligeant à supporter un déficit accumulé parmi les plus élevés au Québec, en regard de sa taille. Il constitue donc un facteur aggravant notre capacité à répondre à la réalité frontalière. La correction de cette iniquité envers l'UQO constituerait un beau premier geste en appui à notre développement régional.

**Tableau 3 -
Comparaison du financement universitaire : région de l'Outaouais et autres régions comparables⁸ (en milliers de dollars)**

	Outaouais			Estrie						Mauricie		Saguenay-Lac-Saint-Jean		Total
	UQO			Université Sherbrooke		Université de Bishop		Total Estrie		UQTR		UQAC		
Subventions de fonctionnement 2008 - 2009 ¹	47 963,90\$	1,8%		224 577,30\$	9%	28 014,20\$	1,1%	252 591,50\$	10%	93 324,80\$	3,6%	61 799,30\$	2,4%	2 627 994,60\$

Note :

1 - Subventions de fonctionnement et subventions relatives au recomptage de l'effectif étudiant des universités, MELS, 2008-2009

Argument 5 –

Les collèges de l'Outaouais manquent tellement d'espace qu'ils dépassent largement les devis qui leur ont été attribués, ce qui rend le développement de nouveaux programmes impossible.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

En plus de vivre un manque de financement dans le développement de programmes répondant aux besoins du marché, les collèges en Outaouais dépassent largement les prédictions de population étudiante calculées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec en plus d'être en évolution de clientèle constante (voir Tableau 4). Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont été entreprises par ces établissements pour optimiser les espaces afin de desservir adéquatement la population étudiante. Cet

⁸ Institut de la Statistique du Québec

« agrandissement par l'intérieur » s'est malheureusement fait au détriment des espaces réservés à la vie étudiante et communautaire de ces établissements.

Tableau 4 -

Évolution du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier (temps plein) en formation préuniversitaire ou en formation technique dans les collèges de l'Outaouais – 1999 à 2009 (trimestre d'automne)*⁹

Type de formation				1999	2000	2001	2002	2009	Variation 2002/2009 (%)			
Cégep de l'Outaouais												
Formation préuniversitaire				2016	1986	2014	2081	2913	40,0%			
Formation technique				1682	1652	1652	1656	1898	14,6%			
Total				3698	3638	3666	3737	4811	28,7%			
Heritage College												
Formation préuniversitaire				430	411	392	378	559	47,9%			
Formation technique				303	334	315	320	292	-8,8%			
Total				733	745	707	698	851	21,9%			
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation 2002 /2009 (%)
Formation préuniversitaire	42	86	131	141	109	95	90	140	153	147	165	17,0 %

Note :

*Ces données incluent les étudiants en session d'accueil et d'intégration ou de transition.

À titre d'exemple, pour l'année scolaire 2010-2011, Heritage College et le Cégep de l'Outaouais accueillent respectivement 1 007 et 5 100 étudiants tandis que leur capacité d'accueil est respectivement de 800 étudiants et de 4 350. Ces deux collèges excèdent donc de 957 étudiants leur capacité d'accueil.

Cette réalité vient donc mettre l'emphasis sur l'importance de non seulement investir dans l'amélioration de l'offre de programmes de formation, mais aussi de doter les établissements d'infrastructures pouvant accueillir ces nouveaux

⁹ Données fournies par le Cégep de l'Outaouais, Heritage College et Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières

programmes, satisfaire la population croissante d'étudiants et leur offrir un milieu de vie et d'étude sain.

Les demandes de l'ACESO –

Afin de faire face aux défis actuels et futurs de notre région, de poursuivre le développement économique de l'Outaouais et ainsi de contribuer à la richesse collective de la province, l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais demande au gouvernement du Québec :

- La bonification de l'offre de programmes des établissements d'enseignement supérieur en Outaouais en concordance avec nos besoins urgents et récurrents de main-d'œuvre qualifiée.
- La réintégration des milliers d'étudiants en exode dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ottawa chaque année.
- La correction du financement de notre université.

Le MELS doit reconnaître que l'UQO est une université en développement et que sa programmation est à compléter dans des domaines clés pour la croissance économique de sa région.

Ces dernières années, les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais ont démontré leur capacité à réaliser des projets de développement en utilisant les ressources qui leur sont confiées de façon efficace et efficiente. Au plan de la programmation, les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais ont pu ajouter des programmes qui ont pris assise sur l'expertise qu'ils détenaient déjà. C'est ainsi que trois doctorats autonomes ont été créés par l'UQO (doctorat en sciences sociales appliquées, doctorat en sciences et technologies de l'information, doctorat en psychologie). De son côté le Cégep de l'Outaouais a créé, dans le cadre du Campus Santé Outaouais, le programme en soins pré-hospitaliers d'urgence ainsi que la technique d'inhalothérapie. Heritage College a, quant à lui, ajouté deux programmes: Techniques de tourisme et Techniques de gestion hôtelière en plus d'ouvrir un Campus de formation continue à Campbell's Bay dans le Pontiac. De plus, des chantiers ambitieux relatifs aux infrastructures des établissements ont été réalisés dans les temps et les budgets impartis : construction du Centre de recherche en technologies langagières, agrandissement du pavillon Alexandre-Taché et mise en place du Campus Saint-Jérôme pour l'UQO et le réaménagement majeur des secteurs

biotechnologie, physique et soins infirmiers, dont l'ajout de quatorze classes sèches, pour le Cégep de l'Outaouais.

Les développements à venir font appel à des expertises qui sont actuellement essentiellement absentes dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais. C'est particulièrement le cas dans le vaste champ des sciences naturelles à l'Université du Québec en Outaouais. Ces développements feraient en sorte que les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais procéderaient à l'embauche de professeurs qui contribueraient également à bonifier les revenus généraux de recherche obtenus par le biais de subventions et contrats.

Afin de soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais et ainsi mieux répondre aux besoins de formation des populations qu'ils desservent, l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais formule les revendications suivantes :

Le MELS doit accorder aux collèges en Outaouais et à la seule université en Outaouais, l'UQO, un financement de démarrage de nouveaux programmes, un financement hors cadre des espaces additionnels ainsi qu'un soutien financier important pour soutenir ses efforts de développement de projets.

- que le MELS reconnaisse que les collèges en Outaouais et l'UQO sont des établissements dont le développement doit se poursuivre et dont la programmation reste encore à compléter dans des champs du savoir qui y sont peu ou pas présents;
- que le MELS avec les collèges en Outaouais et l'UQO conviennent d'une planification du développement de cette programmation et, qu'en conséquence, pour chacun des dossiers prévus à ce développement, l'opportunité de soutenir le financement des effectifs étudiants soit considérée comme acquise (les orientations pour le développement de la programmation des collèges en Outaouais et de l'UQO sont annexées);
- que le MELS accorde aux collèges en Outaouais et à l'UQO un financement de développement visant à soutenir l'effort requis pour élaborer les projets de nouveaux programmes;
- que le MELS accorde aux collèges en Outaouais et à l'UQO un financement de démarrage de nouveaux programmes afin de leur permettre de pouvoir réunir les équipes professorales requises, bonifier les collections documentaires dont leurs bibliothèques disposent et faire



Le MELS doit accorder aux collèges de l'Outaouais les financements additionnels requis afin de leur permettre de déployer une offre de formation collégiale comparable à celle des autres régions du Québec.

l'acquisition des équipements spécialisés pour la mise en place de laboratoires d'enseignement;

- qu'étant donné l'élargissement de la programmation, le financement des espaces additionnels soit considéré en priorité et en dehors des cadres normatifs habituels;
- que le MELS reconnaisse la situation frontalière unique aux collèges de l'Outaouais et à l'UQO et qu'afin de soutenir la surcharge administrative occasionnée par la perception de frais majorés pour les étudiants universitaires canadiens non québécois, le MELS accorde aux collèges et à l'UQO un financement additionnel récurrent pour prendre en charge ce dossier;
- que le MELS accorde aux collèges de l'Outaouais les financements additionnels requis afin de leur permettre de déployer une offre de formation collégiale sur l'ensemble du territoire des cinq MRC à un niveau comparable à celui des autres régions administratives du Québec;
- que le MELS reconnaisse que le rapatriement des étudiants en exode viendra accentuer les besoins d'espace, qui sont déjà criants puisque la fréquentation dépasse largement le devis dans l'immédiat, et nécessitera conséquemment la mise en place d'installations additionnelles pour mettre en œuvre les nouveaux programmes. Pour le Cégep de l'Outaouais par exemple, une analyse suggère une augmentation de superficie de 10 000 m carrés pour accueillir les nouvelles autorisations en santé sans prendre en compte celles à venir;
- que le projet ISFORT soit considéré comme partie intégrante de la stratégie de développement de l'UQO et qu'en conséquence, le financement requis pour son démarrage soit octroyé sans délai;
- que soit corrigée l'iniquité historique de financement du facteur taille afin d'éliminer la dette accumulée de l'UQO et ainsi la soulager d'un fardeau financier qui ne lui permet pas de disposer de fonds pour embaucher des ressources additionnelles requises pour son fonctionnement.



Appuis reçus et mobilisation du public –

Le mouvement de mobilisation que déclenche la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais est incomparable. Plus de 200 citoyens ont choisi de soutenir la cause en cliquant « J'aime » sur la page Facebook en moins de 4 jours et 25 personnes se sont abonnées à son blog Twitter dès sa création. À ce jour, plus de 100 partenaires représentant plusieurs dizaines de milliers de personnes des milieux éducatif, économique, social, culturel, sportif, associatif, fédératif et syndical ont adopté une résolution et publié une lettre d'appui formelle pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais. En voici la liste (la liste est régulièrement mise à jour sur le site <http://www.tableeducationoutaouais.com/aceso/>).

*C'est la première fois
qu'une cause liée à
l'éducation soulève autant
d'appuis de partenaires
aussi variés qu'importants
pour la croissance de
l'Outaouais.*

Affaires municipales

MRC des Collines-de-l'Outaouais
MRC de Papineau
MRC de Pontiac
MRC Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de l'Ange-Gardien
Municipalité de Cantley
Municipalité de Chelsea
Municipalité de Fort-Coulonge
Municipalité de La Pêche
Municipalité de Papineauville
Municipalité de Val-des-Monts
Ville de Gatineau
Ville de Gracefield
Ville de Maniwaki
Ville de Thurso

Coopératives

Caisse populaire de la Haute Gatineau
Coopérative de développement régional
Outaouais-Laurentides
Coopérative des paramédics de l'Outaouais
Conseil régional des Caisses Desjardins
Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord
du Québec
Loge-Action Outaouais

Éducation

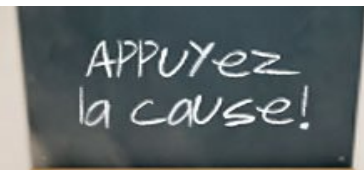
Cégep de l'Outaouais
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais
Commission scolaire des Portages-de-
l'Outaouais
Conservatoire de musique de Gatineau
Heritage College
Université du Québec en Outaouais

Développement économique

Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau
Chambre de commerce de Gatineau
Chambre de commerce et Industrie de Maniwaki
Chambre de commerce de Vallée-de-la-Petite-Nation
CLD des Collines-de-l'Outaouais
CLD Papineau
CLD Pontiac
CLD Vallée-de-la-Gatineau
Conférence régionale des élus de l'Outaouais
Conseil régional de l'environnement et du
développement durable de l'Outaouais
Conseil régional des partenaires du marché du travail
de l'Outaouais
Développement économique – CLD Gatineau
Options Femme Emplois
SADC Papineau
SADC Pontiac
SADC Vallée-de-la-Gatineau
Table de développement social de la Vallée-de-la-
Gatineau
Table Éducation Outaouais
Table jeunesse Outaouais
Table jeunesse locale des Collines-de-l'Outaouais
Table jeunesse locale de Gatineau
Table jeunesse locale de Papineau
Table jeunesse locale du Pontiac
Table jeunesse locale de la Vallée-de-la-Gatineau
Tourisme Outaouais

Culture

Conseil régional de la culture de l'Outaouais
Impératif français
Président de la Commission des arts, de la culture,
des lettres et du patrimoine
Société d'histoire de l'Outaouais



Les appuis affluent sans cesse depuis octobre 2010 et sont portés par des partenaires, des organisations et des gens influents qui sont extrêmement convaincus et plus que jamais convaincants.

Santé et services sociaux

Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Centre hospitalier Pierre-Janet
Centre Jellinek
Centres jeunesse de l'Outaouais
CSSS des Collines
CSSS de Gatineau
CSSS de Papineau
CSSS Pontiac
CSSS Vallée-de-la-Gatineau
Pavillon du Parc

Appuis privés

Archevêque Roger Ébacher, Archidiocèse de Gatineau
Claire Vaive, Présidente de la Fondation pour les aînés de l'Outaouais
Gilles Desjardins, Brigil Platine
Jean-Rock Beaudoin, Slush Puppie Canada
Kristel Larouche, Championne de karaté
Louise Logue, Justice of the Peace, Ontario Court of Justice
Marc Carrière, député de Châteauguay
Martin Lacasse, Inovaco Ltée - Rona l'Entrepôt
Maryse Gaudreault, députée de Hull, chef de caucus de l'Outaouais
Richard Nadeau, enseignant au secondaire
Stefan Psenak – Conseiller du district d'Aylmer
Stéphane Michaud, Chef de Mission de la Croix-Rouge canadienne en Haïti
Stéphanie Vallée, députée de Gatineau
Sylvie Fréchette, médaillée olympique en nage synchronisée et ancienne membre du Cirque du Soleil
Terry Matthews, Wesley Clover Corporation, Newbridge Networks, Mitel

Associations, fédérations, ordres professionnels et syndicats

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)
Association des auteurs et auteures de l'Outaouais
Association des cadres scolaires du Québec-section Outaouais
Association des Cadres du Cégep de l'Outaouais
Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais
Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais
Association de la construction du Québec – région de l'Outaouais
Association des diplômés et des diplômées de l'UQO
Association générale des étudiants et des étudiantes du Cégep de l'Outaouais
Association générale des étudiants de l'UQO
Association générale des étudiants du collégial du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Association des retraitées et retraités du Cégep de l'Outaouais
Direction de la formation continue et du développement des affaires du Cégep de l'Outaouais
Loisir Sport Outaouais
Fondation pour les aînés de l'Outaouais
Fondation de l'UQO
Heritage Faculty
Ordre des comptables agréés du Québec – région de l'Outaouais
Ordre des ingénieurs du Québec – Section régionale de l'Outaouais
Personnel de la section collégiale du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières
Réseau des entreprises du secteur du bois de l'Outaouais
Réseau des femmes d'affaires et professionnelles
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO
Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
Syndicat du groupe professionnel de l'UQO
Syndicat du personnel de soutien de l'UQO
Syndicat des professeures et des professeurs de l'UQO
Table régionale des commissions scolaires de l'Outaouais



Enfin –

Par la présente *Déclaration*, l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais est le porte étendard des gens d'ici, des élus, des travailleurs, des familles, des personnes qui souhaitent tous un meilleur avenir pour la relève : nos jeunes. Son but est limpide : sensibiliser et mobiliser tous les acteurs clés et toute la population de la région à la nécessité d'avoir les moyens adéquats pour que l'Outaouais puisse relever les défis qui sont à ses portes. C'est pour lutter contre l'exode massif de milliers d'étudiants vers les établissements d'enseignement supérieur d'Ottawa, les énormes pertes financières pour la région ainsi que le besoin urgent de main-d'œuvre qualifiée que nous allions nos forces. Ferez-vous partie de l'avenir des jeunes d'ici ?



Annexe 1 –

Demandes spécifiques du Cégep de l'Outaouais

Le Cégep de l'Outaouais formule quatre demandes et les spécifie de la façon suivante :

Projet 1 : Pavillon Santé-Famille

L'agrandissement du campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais permettrait de répondre à la hausse de sa population étudiante qui atteint 5 071 étudiants régulier à temps plein alors que son devis scolaire est de 4 350.

- Il s'agit d'un projet d'agrandissement du campus Félix-Leclerc qui nous permettrait de répondre à la hausse de notre population étudiante qui atteint présentement 5 071 étudiants alors que notre devis scolaire est de 4 350, et de poursuivre le développement de la carte de nos programmes notamment en santé. Ce projet s'inscrit dans les orientations du regroupement Campus Santé en Outaouais. Ce projet a fait l'objet d'une demande au MELS en 2008.
- Valeur du projet estimé à 30 millions \$.
- Le financement devrait être obtenu dès l'approbation du projet d'agrandissement.

Projet 2 : Centre de recherche en éducation à l'enfance et en éducation spécialisée

- Le Cégep souhaite profiter de l'opportunité créée par l'obtention d'un permis de CPE du ministère de la Famille et des Aînés pour créer un centre de formation, de recherche et de développement attaché au CPE Petit Félix dont la construction devrait débuter sous peu. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de développer la recherche au Cégep afin de mieux répondre aux besoins régionaux.
- Valeur du projet estimé à 550 000\$.
- Le financement visé provient du Cégep et de sa Fondation.

Projet 3 : Centre de recherche en transfert de l'intelligence territoriale

- Ce projet s'inscrit en partenariat avec différents partenaires régionaux en lien avec les réseaux d'excellence identifiés pour notre région. Étant l'un des seuls cégeps à ne pas avoir de CCTT, nous voulons mettre en place un centre de recherche qui pourra faire l'objet d'une accréditation par le MELS d'ici quelques années.



- Valeur du projet estimé à 214 000\$ la première année, à 234 000\$ la deuxième année et à 467 000\$ la troisième année. Il est à noter qu'un financement du MELS de 250 000\$ est prévu à compter de la troisième année correspondant à l'année d'accréditation du centre à titre de CCTT.
- Le Cégep compte investir 300 000\$ au cours des trois premières années.

Projet 4 : Demandes d'autorisations de programmes

- Le Cégep compte poursuivre développement de sa carte de programmes afin de mieux desservir sa population étudiante tout en répondant aux besoins de la région. Par ailleurs, nous avons obtenu en janvier 2011, l'autorisation de dispenser le programme Techniques d'analyses biomédicales mais nous n'avons pas les espaces requis pour sa mise en œuvre.
- Le programme de Technologie de radiodiagnostic a déjà fait l'objet d'une demande au MELS en juin 2010. D'autres programmes tel Techniques d'intervention en délinquance font également partie des plans de développement.
- Valeurs des différents projets : Les coûts afférents à la mise en œuvre de nouveaux programmes sont déterminés par le MELS.

Projet 5 : Réfection au campus Gabrielle-Roy

- La construction du Pavillon Santé-Famille nous permettra de ramener le devis de ce campus à 3 000 suite au déménagement de certains programmes. Des travaux de revitalisation seront nécessaires notamment la réfection de la cafétéria et l'aménagement de nouveaux espaces pour la vie étudiante.
- Valeur du projet : 2 millions \$

Projet 6 : Réfection au campus Félix-Leclerc

- La construction du Pavillon Santé-Famille nous permettra d'augmenter le devis de ce campus à 2 350. La cafétéria a été construite lors de la première phase soit pour un devis de 600. Il en va de même pour la bibliothèque. Des travaux d'agrandissement sont nécessaires de même que l'aménagement de nouveaux espaces pour la vie étudiante.
- Valeur du projet : 1,8 millions \$

Le Cégep de l'Outaouais est un des seuls Cégeps à ne pas avoir un Centre de recherche en transfert de l'intelligence territoriale.

Annexe 2 –

Demandes spécifiques de Heritage College

Heritage College formule trois demandes et les spécifie de la façon suivante :

Projet 1 : AEC – Proficiency in Diversified Agriculture

- Le secteur alimentaire au Québec est une industrie de pointe qui contribue à sa croissance économique. Que ce soit en agriculture ou dans le secteur de la transformation, le Québec peut se tailler une place de choix.
- Dans un contexte de mondialisation, il faut être en mesure de concurrencer. Il faut accroître la capacité technologique des entreprises. Ceci passe indéniablement par la qualification de sa main-d'œuvre. Nous savons que les exploitations ont besoin de plus en plus de personnel spécialisé pour répondre aux besoins grandissants de cette industrie.
- Gatineau et la MRC Les Collines-de-l'Outaouais accueillent près de 31 % des fermes de l'Outaouais. L'industrie laitière et la production de bœuf de boucherie prédominent. Mais d'autres productions sont présentes et en croissance: les grands gibiers, les pommes, l'acériculture, les petits fruits, les légumes des champs et de serre, les produits biologiques.
- Aucune formation de niveau postsecondaire n'est offerte dans la région. Une Attestation d'études collégiales (AEC) en Agroalimentaire permettrait de former une main d'œuvre qui répondrait à ce secteur.
- Ce nouveau programme s'inscrit dans la volonté de Heritage College de poursuivre son développement de programmes en tenant compte des besoins en Agriculture, en Horticulture et en Agroalimentaire (transformation) de la région et principalement le rural.
- Valeur du projet estimé à 600 000\$

Heritage College avec son projet de AEC en agro-alimentaire revalorise et stimule ce secteur de l'économie dans la Vallée-de-la-Gatineau et dans le Pontiac, deux MRC durement touchées par les difficultés de l'industrie forestière.

Projet 2 : DEC – Restaurant Management

- Le commerce de détail et le secteur de la restauration prennent une part importante du PIB lié à l'industrie bioalimentaire régionale de l'Outaouais. Selon les données du Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation plus

de 51 % concerne la restauration. À elle seule, la restauration regroupait en 2007 un total de 7 200 emplois qui étaient répartis dans environ 1 300 établissements. C'est d'ailleurs à Gatineau que l'on retrouve près de 80 % des emplois de ce secteur.

- Aucune formation de niveau postsecondaire n'est offerte dans la région. Un Diplôme d'études collégiales (DEC) en Gestion de la restauration permettrait de former une main d'œuvre qui répondrait à ce secteur.
- Ce nouveau programme s'inscrit dans la volonté du Heritage College de poursuivre son développement de programmes en tenant compte des besoins de main d'œuvre dans le secteur du Tourisme.
- Valeur du projet estimé à 741 000\$

Projet 3 : DEC - Creative Arts

- Le programme de « Creative Arts » offre la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études pré-universitaires en se préparant pour une carrière professionnelle dans le domaine des arts créatifs. Les arts dramatiques, l'étude cinématographique, et la musique sont les majeures composantes du programme.
- Aucune formation au niveau collégial de ce genre n'est offerte dans la région. Actuellement, nous avons des étudiants qui ont des talents artistiques mais qui doivent quitter l'Outaouais pour poursuivre cette formation. De plus, l'industrie des spectacles et du tourisme de l'Outaouais a besoin de gens avec cette expertise. En conséquence, ce programme complémente les programmes de tourisme et de gestion l'hôtelière que nous offrons déjà.
- Ce nouveau programme s'inscrit dans la volonté du Heritage College de poursuivre son développement de programmes pré-universitaires répondant aux besoins diversifiés de sa communauté.
- Ce nouveau programme donne la chance aux jeunes adultes de l'Outaouais d'explorer les possibilités de carrière dans les arts tout en se préparant pour les études universitaires. De plus, il nous permet d'attirer des étudiants du côté Ontarien et de d'autres régions du Québec.
- Valeur du projet estimé à 650 000\$



Annexe 3 –

Demandes spécifiques du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières

Le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières (CPNF) formule deux demandes qu'il spécifie ci-dessous. En plus de ces deux demandes, il se dit disposé à dispenser à Gatineau des programmes à identifier qui sont offerts à Ottawa et qui pourraient nécessiter des moyens substantiels.

Le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières souhaite diversifier son offre de formation en introduisant deux programmes techniques non offerts en Outaouais québécois.

Projet 1 : DEC en Techniques de travail social

- Une étude réalisée par Emploi-Québec en 2009 (qui sera mise à jour sous peu) établit clairement les besoins de personnes qualifiées afin de répondre aux pénuries actuelles et appréhendées.
- La formation reçue en Ontario n'est pas reconnue par tous les employeurs québécois alors que l'inverse s'avère.
- Alors que le Cégep de l'Outaouais et Heritage College dépassent leurs devis respectifs, le CPNF peut accueillir davantage d'étudiants.
- Valeur estimée du projet : 100 000\$

Projet 2 : DEC en Techniques juridiques

- Le CPNF demandera à l'automne à Emploi-Québec de réaliser une étude des besoins et d'émettre un avis favorable pour que cette formation voit le jour en Outaouais québécois.
- L'Outaouais est doté d'un palais de justice, de nombreuses firmes d'avocats et d'études de notaires qui pourraient bénéficier des services de techniciens.
- Cette formation qui n'est pas offerte en Abitibi pourrait offrir une alternative supplémentaire aux étudiants qui doivent étudier hors de leur région.
- Alors que le Cégep de l'Outaouais et Heritage College dépassent leurs devis respectifs, le CPNF peut accueillir davantage d'étudiants.
- Valeur estimée du projet : 100 000\$



Annexe 4 –

Demandes spécifiques du Conservatoire de musique de Gatineau

Le Conservatoire de musique de Gatineau formule deux demandes et les spécifie de la façon suivante :

Projet 1 : Relocalisation du Conservatoire

- Le Conservatoire de musique de Gatineau loge depuis 1987 au 430, boul. Alexandre-Taché à Gatineau et partage l'édifice avec d'autres organismes culturels. Malgré le recyclage de l'édifice à cette époque pour y aménager une vingtaine de classes, des studios de pratique et une salle de concert, l'édifice ne répond plus aux besoins de formation professionnelle de qualité dans cette région.
- La salle de concert du Conservatoire de musique est installée à l'intérieur d'une ancienne chapelle et son aménagement ne répond plus aux besoins des enseignants et des étudiants sur le plan de la performance musicale. La qualité acoustique, la position, la circulation et l'accès sur la scène ne répondent plus aux nécessités des usagers. Certains studios d'enseignement n'ont pas les qualités acoustiques minimales d'insonorisation et sont souvent source de plaintes de la part des usagers. Le roulement dans l'utilisation des locaux occasionne des problèmes de localisation à demeure d'instruments tels clavecins, pianos et contrebasses, ainsi que d'entreposage, surtout pour les instruments de percussion. La difficulté de maintenir un taux d'humidité relative constant cause également des problèmes : les pianos et clavecins sont munis de dispositifs d'humidification demandant un suivi constant pour suppléer aux humidificateurs mobiles, et les violoncelles et contrebasses souffrent d'être déplacés dans des locaux trop secs.
- L'informatisation génère de nouveaux besoins d'espaces de support pédagogique pour les étudiants et les professeurs. Actuellement, ces deux clientèles sont pénalisées. Un lieu plus propice au travail est souhaité.
- Dans un avis de qualité émis à l'égard des projets de programmes de Baccalauréat et de Maîtrise en musique profil interprétation soumis par le Conservatoire, la Commission d'évaluation des programmes de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) recommande: *QUE le Conservatoire veille à ce que les établissements de Gatineau et de Val d'Or effectuent les aménagements requis pour être en mesure d'offrir un nombre suffisant de studios de pratique répondant de façon adéquate aux besoins des étudiants. (Condition 23)*

La Commission d'évaluation des programmes de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec recommande: « QUE le Conservatoire de musique de Gatineau veille à ce que les établissements de Gatineau et de Val d'Or effectuent les aménagements requis pour être en mesure d'offrir un nombre suffisant de studios de pratique répondant de façon adéquate aux besoins des étudiants.



- Pour répondre à cette condition, le CMG doit agrandir ses espaces. Le projet envisagé, de construire un nouvel édifice ou de rénover un édifice existant, doit répondre aux besoins spécifiques du CMG. Que ce soit un nouvel édifice ou une rénovation d'édifice existant, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec veut s'assurer que le Conservatoire de musique de Gatineau puisse offrir une formation universitaire à ses étudiants et soit en mesure de délivrer des diplômes universitaires. Le CMADQ souhaite également doter le CMG des conditions nécessaires pour être en mesure de fournir à ses étudiants la qualité des services dont ils ont besoin pour mener leurs études à bien. Un nouveau bâtiment ou une remise à neuf d'un édifice existant favoriserait la rétention des jeunes musiciens en région.
- Valeur du projet estimée à 15 millions \$.

Projet 2 : Ajout de nouveaux programmes

- Le Conservatoire désire créer un programme en spécialité chant afin de mieux desservir sa population étudiante tout en répondant aux besoins de la région.
- Le Conservatoire mise également sur des partenariats avec l'Université du Québec en Outaouais, le Cégep de l'Outaouais et le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières afin d'offrir le baccalauréat en enseignement, profil musique, et le diplôme d'études collégiales en musique pop-jazz.
- Valeurs des différents projets : 300 000 \$.



Annexe 5 –

Demandes spécifiques de l'Université du Québec en Outaouais

Projet 1 : Consolidation du campus Alexandre-Taché

- Valeur estimée en 2009 : 66,2 millions \$

L'Université du Québec en Outaouais occupe présentement deux pavillons pour ses activités académiques à Gatineau. Le but du projet est de relocaliser le pavillon Lucien-Brault sur le campus Alexandre-Taché par la construction d'un nouveau pavillon permettant d'une part, de réunifier les activités de recherche et d'enseignement sur un même site et de répondre au besoin d'expansion de l'établissement.

La consolidation de l'UQO à Gatineau en un campus unique permettrait en outre :

- La concentration des activités d'enseignement et de recherche, créant ainsi les conditions pour de nouveaux échanges entre les disciplines;
- L'aménagement d'une bibliothèque centrale et de locaux mieux adaptés à l'enseignement universitaire (par exemple en arts et design);
- La création d'un milieu convivial et stimulant pour les étudiants;
- L'aménagement d'un lieu de rassemblement et d'un centre de services aux étudiants au cœur du campus;
- La réunification de l'ensemble des activités de l'Université sur un même site au sein d'un campus formé de plusieurs pavillons reliés entre eux par un réseau de circulation structuré (véhiculaire et piéton), évitant le transit;
- L'intégration potentielle sur le site de centres de recherches et d'espaces à bureaux dans le prolongement de l'axe Saint-Joseph;
- Le raccordement du campus au réseau de sentiers récréatifs du parc de la Gatineau et au corridor de la rivière des Outaouais;
- Un aménagement qui favorise des modes alternatifs de mobilité;

Pour l'Université du Québec en Outaouais, relocaliser le pavillon Lucien-Brault sur le campus Alexandre-Taché par la construction d'un nouveau pavillon permettrait d'une part, de réunifier les activités de recherche et d'enseignement sur un même site et de répondre au besoin d'expansion de l'établissement.



- Le développement d'une plus grande synergie avec les quartiers environnants en privilégiant notamment l'insertion de projets de logements étudiants à l'extérieur du campus, à même ces quartiers;
- Plus largement, par l'accueil d'autres établissements de niveau universitaire au sein du campus unifié, la création d'un Quartier Latin autour d'une véritable cité universitaire, telle que l'on en connaît dans les grandes villes du monde, en écho au vœu exprimé par les citoyens dans le cadre de la consultation récente sur la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau. Des discussions sérieuses sont en cours pour accueillir au sein du campus unifié, les activités du Conservatoire de musique de Gatineau.

Le projet ISFORT de l'Université du Québec en Outaouais est en lien direct avec le créneau leader de l'Outaouais sur la production et la transformation de bois de type feuillu établi dans le cadre du programme ACCORD.

Projet 2 : ISFORT

- Valeur estimée en 2011 : environ 6 millions \$ sur 6 ans pour le fonctionnement plus environ 3 millions \$ en infrastructure
- Ce projet vise à doter l'Université d'une nouvelle infrastructure de recherche et à lui permettre de développer un nouveau secteur disciplinaire soit celui des sciences de la nature. L'ISFORT est le fruit d'un partenariat entre l'UQO et l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue tempérée (IQAFF).
- Le projet ISFORT est en lien direct avec le créneau leader de l'Outaouais sur la production et la transformation de bois de type feuillu établi dans le cadre du programme ACCORD. Ce créneau a comme vision : « *D'ici 2015, l'Outaouais sera reconnue comme le chef de file dans la production et la transformation de bois d'apparence, d'origine certifiée, en favorisant le développement d'une gestion forestière et d'une industrie d'envergure mondiale innovatrices, créatrices de valeur ajoutée et respectueuses des principes du développement durable.* » L'ISFORT est un élément essentiel à la réalisation de cette vision.



ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

(Programmes menant à l'obtention d'un grade)

Programmes offerts en 2010-2011

Planification Horizon 2014

Orientations 2021

Secteur administration		
Baccalauréat en administration	Maîtrise en gestion de projet international	Baccalauréat en administration publique
Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines	Maîtrise en sciences de la gestion	Maîtrise en gestion des organismes à but non lucratif
Baccalauréat en sciences comptables	Maîtrise en gestion de la formation continue	
Maîtrise en administration des affaires (MBA)	Doctorat en administration - gestion de projet	
Maîtrise en gestion de projet	Doctorat en administration publique (programme conjoint)	
Maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines		
Doctorat en relations industrielles		
Secteur arts		
Baccalauréat en arts et en design	Maîtrise interdisciplinaire en arts	Baccalauréat en muséologie
		Maîtrise en muséologie
Secteur sciences de l'éducation		
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire	Baccalauréat en adaptation scolaire (profil primaire et secondaire)	Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé
Baccalauréat en enseignement des arts	Baccalauréat en enseignement secondaire (anglais langue seconde)	
Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire (profil primaire)	Baccalauréat en enseignement des arts (volet musique)	
Baccalauréat en enseignement secondaire	Maîtrise en enseignement secondaire	
Maîtrise en éducation		
Doctorat en éducation		
Secteur sciences naturelles et génie		
Baccalauréat en génie informatique	Baccalauréat en génie électrique	Baccalauréat en génie mécanique
Baccalauréat en informatique	Baccalauréat en génie biomédical	Baccalauréat en biologie
Maîtrise en informatique	Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers	Baccalauréat en mathématiques appliquées et statistique
Doctorat en sciences et technologies de l'information	Maîtrise en biologie	Maîtrise en écologie forestière
		Maîtrise en génie
		Doctorat en sciences de l'environnement
		Doctorat en génie

Programmes offerts en 2010-2011
Planification Horizon 2014
Orientations 2021

Secteur sciences humaines et sociales		
Baccalauréat en psychoéducation	Baccalauréat en communication	Baccalauréat en économie
Baccalauréat en psychologie	Baccalauréat en science politique	Baccalauréat en géographie et urbanisme
Baccalauréat en sciences sociales	Baccalauréat en histoire	Baccalauréat en journalisme
Baccalauréat en travail social	Baccalauréat en sociologie	Baccalauréat en études internationales
Maîtrise en développement régional	Maîtrise en sciences sociales du développement territorial	Maîtrise en journalisme
Maîtrise en psychoéducation	Maîtrise en communication internationale	Maîtrise en sciences politiques
Maîtrise en travail social	Doctorat en psychologie (Ph.D.)	Maîtrise en histoire
Doctorat en psychologie (cheminement professionnel)	Doctorat en évaluation de programme d'intervention psychosociale	Maîtrise en archivistique
Doctorat en sciences sociales appliquées		Maîtrise en sociologie
		Doctorat en travail social
Secteur sciences de la santé		
Baccalauréat en sciences infirmières	Baccalauréat en sciences de la santé	Baccalauréat en physiothérapie
Maîtrise en sciences infirmières	Doctorat interdisciplinaire en santé familiale	Baccalauréat en ergothérapie
DESS-Maîtrise en sciences infirmières (soins de première ligne)		Baccalauréat en sciences de la nutrition
		Baccalauréat en kinésiologie
		Doctorat en médecine
		Doctorat en pharmacie
		Doctorat en sciences infirmières
Secteur lettres		
Baccalauréat en traduction et en rédaction	Baccalauréat en études francophones	Baccalauréat en littérature et langues étrangères
	Maîtrise en études langagières	Maîtrise en technologies langagières
		Maîtrise en littérature et langues étrangères
Secteur droit		
		Baccalauréat en droit civil
Secteur multidisciplinaire		
Baccalauréat ès arts		

NOTES :

- Les programmes identifiés à ce tableau ne sont que ceux menant à un grade universitaire. Les profils différents de programme, dans la mesure où ils mènent au même grade, ne sont pas identifiés comme des programmes différents.
- Les programmes identifiés à la seconde colonne sont ceux qui sont inclus dans le document de planification du développement académique adopté par le Conseil d'administration dans le cadre de la planification stratégique institutionnelle 2009-2014.
- Les programmes identifiés à la troisième colonne n'ont pas fait l'objet d'un processus de consultation et sont identifiés afin d'illustrer une vision du développement envisagé de l'UQO à moyen terme.